



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15 MARS 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 42

Votants : 49

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 9 mars 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-02-07C

OBJET :

**BUDGET ANNEXE
«BATIMENT
D'INSERTION» :
AFFECTATION DES
RESULTATS DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2021**

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jocelyne LELONG ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Anthony PALERMO ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

Publiée ou notifiée
le :

Absents ayant donné procuration : Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Denis ASTRUC ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Christian JEROME ; Claire LEMPEREUR ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Bernard DUVERGER remplacé par Daniel CHARRAUX ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Marie-Christine LOURDIN ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le compte administratif 2021 et le compte de gestion 2021 du budget annexe « Bâtiment d'Insertion » approuvés par délibération du conseil communautaire du même jour,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	6 416,80
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (9 755.12 - 3 338.32)	6 416,80
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-23 266,10
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (4 551.91 - 7 183.22)	-2 631,31
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-20 634,79
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-23 266,10

Propose au Conseil Communautaire :

- D'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	6 416,80
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

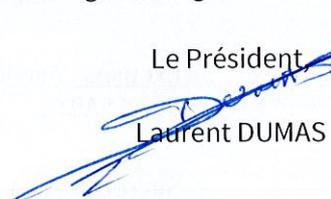
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte cette proposition.
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

.....

Fait et délibéré à la majorité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 15 mars 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président

 Laurent DUMAS

